

DÉBATS

DES ARCANES D'UNE CERTAINE CUISINE RÉPONSE À UN ARTICLE D'ERIC SCHWIMMER*

Eric Schwimmer m'a fait l'honneur de consacrer dans cette revue un article d'une vingtaine de pages à un de mes livres *Du bon usage du sexe et du mariage. Structures matrimoniales du haut plateau nigérian*. Je le remercie vivement de ce texte qui m'a beaucoup intéressé et, comme Schwimmer dit : « S'il m'arrive d'exprimer quelques idées nettement opposées aux siennes, j'espère qu'il croira en ma bonne foi et qu'il éclairera ma pensée », je saisis cette invitation pour clarifier ici certains aspects de mon livre.

Schwimmer me fait gentiment remarquer que je n'ai que très peu parlé de ma « cuisine » mais qu'il va s'efforcer d'expliquer mes recettes. Comme il a bien déterminé la plupart des ingrédients dont je me sers pour faire ma soupe et qu'il les a bien restitués, je ne saurais le chicaner sur le fond mais sur quelques détails que soulève son texte. Mais je m'efforcerai d'abord de discuter certains points techniques.

1. Eric Schwimmer aurait voulu me voir aussi traiter les terminologies de la parenté du Plateau, ce que je me suis abstenu de faire dans mon livre. Or, comme il le suppose très justement, elles ne nous éclairent en rien et c'est la principale raison de leur exclusion dans la discussion. Comme on est loin d'avoir tous les systèmes terminologiques à disposition et qu'il y a des trous importants, on ne peut les comparer sérieusement termes à termes, ce qui était le propos du livre en ce qui concerne les règles des systèmes matrimoniaux. Cependant, ce qui me fait dire que les terminologies du Plateau sont une variable peu pertinente, c'est que des systèmes matrimoniaux aussi différents dans leur fonctionnement que sont les Kaje, les Katab et les Kagoro, qui sont voisins et qui parlent la même langue, ont exactement la même terminologie mais les premiers et les seconds prohibent tous les cousins alors que les Kagoro ont, malgré leur même terminologie, un mariage préférentiel avec MMBD qui s'explique par des périphrases et qu'on ne retrouve pas au niveau de la terminologie de la parenté proprement dite qui est de type hawaïen. Un autre exemple : les Abisi, voisins et en partie issus des Rukuba, ont aussi un système hawaïen pour les cousins, tout comme les Rukuba, mais ils peuvent épouser la cousine croisée patrilatérale comme la cousine croisée matrilatérale qui sont classifiées comme « sœurs ». Les Rukuba, qui ont un même système terminologique pour les cousins, les prohibent totalement mais ont un mariage préférentiel d'un homme avec la fille de l'ex-amante de son père, un autre mariage connoté par une périphrase. Ce ne sont que deux exemples mais il me semble que sur le Plateau la parenté sert d'abord, comme le disait ironiquement Pierre Clastres (1978: 143-144) « à fabriquer des parents » sans que la terminologie ne s'occupe des alliances matrimoniales. Bien sûr, les alliés sont connotés par des termes aussitôt après le mariage mais là aussi la variation entre les terminologies semble très étendue, allant d'une terminologie très raffinée pour les alliés chez les Katab et les Kagoro à une pauvreté indigente chez les Rukuba. Je suis

* « L'archéologie des messages. Discussion autour d'un livre de Jean-Claude Muller », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 5, no 3: 137-156.